

**CONSEIL NATIONAL
DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL
DU PATRIMOINE CULTUREL**

Procès-verbal

de la séance du 19 Décembre 2018



Présents

Sous la présidence de M. Jean-Michel Loyer-Hascoët chef du service du patrimoine de la direction générale des patrimoines, représentant M. Riester, ministre de la Culture.

Membres de droit :

- M. Philippe Cieren, chef de l'Inspection des patrimoines
- M. Alexandre Gady, directeur de l'UMR 8150 « André-Chastel »

Représentants des collectivités territoriales :

- M. Raoul L'Herminier, conseiller départemental du département de l'Ardèche
- M. Philippe Nachbar, conseiller régional de la région Grand-Est
- Mme Véronique Rivron, vice-présidente du conseil départemental de la Sarthe

Personnalités qualifiées :

- M. Eric Cron, chef du service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Nouvelle-Aquitaine
- M. Jean-Baptiste Minnaert, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
- Mme Françoise Mittelette, directrice du service universitaire d'activités culturelles à l'Université de Reims Champagne-Ardenne
- Mme Bénédicte Renaud-Morand, chercheur au service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Excusés

- Mme Sabrina Dalibard, cheffe du service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Bourgogne-Franche-Comté
- Mme Christine Martin, adjointe au maire de Dijon

Assistaient également à cette réunion :

- M. Géraud Buffa, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- Mme Marceline Brunet, cheffe du service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Sud-Paca, présidente de l'ACRI (Association des conservateurs régionaux de l'Inventaire)
- Mme Sophie Cueille, cheffe de la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- Mme Catherine Chaplain-Manigand, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- M. Jean Davoigneau, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- Mme Sandrine Della Bartolomea, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel

- M. Xavier de Massary, inspecteur des patrimoines, collègue Inventaire général
- Mme Virginie Serna, mission de l’Inventaire général du patrimoine culturel

M. Loyer-Hascoët, chef du service du patrimoine de la direction générale des patrimoines, représentant la ministre de la Culture et de la Communication, ouvre la séance à 14 h.

M. Loyer-Hascoët souhaite la bienvenue aux membres du conseil national et les remercie de leur présence à cette séance.

Il rappelle que cette séance va examiner les avis sur les rapports annuels de l'ensemble des services régionaux de l'Inventaire (SRI) pour les années 2016 et 2017.

Le quorum étant atteint, il est procédé à l'approbation du PV de la séance du 15 mars 2017 et à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

1 – Avis du conseil national sur les activités et l'état d'avancement de l'Inventaire dans les régions en 2016 et 2017.

Chacun des rapporteurs présentent les projets d'avis 2016 et 2017 qu'ils soumettent à l'examen des membres du Conseil. Une fois encore, ce sont deux années qui sont présentées au Conseil national, du fait du décalage induit depuis 2016. Ce retard rattrapé permettra pour la prochaine séance 2019 de ne plus considérer qu'une année, 2018.

Parmi les sujets qui ont plus particulièrement retenu l'attention du Conseil, on notera :

- Les conséquences encore importantes de la réforme territoriale opérée en 2015 sur les services régionaux de l'Inventaire (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie Nouvelle Aquitaine, Normandie, Occitanie...) :
 - la création d'ensembles régionaux très vastes en rend ardue la couverture par les chercheurs de l'Inventaire dans des intercommunalités trop importantes (exemple des zones montagneuses) ;
 - la restructuration des services pose des difficultés notamment d'interopérabilité des données, de réorganisation du personnel : il est relevé que la fusion des services est parfois préjudiciable et complexe (3 services en Nouvelle-Aquitaine avec le projet d'éventuelle création de divisions nord/sud) ;
 - la connaissance fine et l'exploitation du maillage partenarial est de fait régulièrement compromise ;
 - la restructuration prendra du temps et a d'ores et déjà provoqué l'ajournement de certaines enquêtes (Occitanie);
- La candidature de Nice à l'inscription par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial est soutenue par le SRI Sud-Paca, notamment dans l'encadrement d'un service municipal dédié et dans la constitution et l'alimentation du dossier d'inscription;
- La poursuite de l'étude des objets mobiliers dans un grand nombre de SRI ;
- Le déficit notable de publications nationales comportant des contributions régionales ;

- La pérennisation de coopérations interrégionales intéressantes (Pays de la Loire/Bretagne, Nouvelle-Aquitaine), notamment autour de la thématique de l'architecture militaire ;
- L'existence de certains outils numériques remarquables (Portail Kartenn en Bretagne, Photothèque de la région Pays de la Loire, Portail Patrimoines en Bourgogne-Franche-Comté)
- La baisse des moyens alloués, les difficultés de recrutement de nouveaux chercheurs formés aux méthodes de l'Inventaire associées parfois à la suppression de postes, contribuent à une inquiétante précarisation des équipes de recherche ;
- La poursuite des opérations de dématérialisation, malgré les difficultés liées aux moyens humains et techniques alloués (Hauts-de-France, Guadeloupe, Bourgogne-Franche-Comté);
- L'existence d'inventaires collaboratifs en relation avec des bénévoles encadrés par des conservateurs (Bretagne) ;

Les débats initiés ont fait émerger certaines recommandations :

- Il est rappelé que les inventaires thématiques ne doivent pas être privilégiés au détriment des inventaires topographiques, ce qui est une tendance générale relevée.
- Il est nécessaire de conserver une vigilance particulière quant au maintien d'un équilibre entre encadrement et recherche scientifique dans les services de l'Inventaire, la tendance observée du participatif ne devant pas mobiliser les chercheurs dans des fonctions d'encadrement au détriment de l'élaboration des synthèses thématiques.
- Face au manque de formation relevé des jeunes chercheurs aux méthodes de l'Inventaire, il est proposé de créer des relations plus structurelles avec les Universités. L'idée de recourir à l'apprentissage comme méthode de recrutement de chercheurs de l'Inventaire a été soulevée.
- Concernant le déficit de publications de portée nationale, la possibilité d'un *Cahiers* national sur le patrimoine rural, alimenté par des contributions régionales, a été évoquée.
- Une réflexion autour de l'écriture d'une synthèse des orientations stratégiques de l'Inventaire et d'une cartographie de l'avancement des travaux a été amorcée.
- Il convient de demeurer attentif au patrimoine industriel, dont l'étude déjà bien engagée n'annule pas l'actualité du risque de rapide disparition dans la quasi-totalité des régions.

L'ensemble des avis examinés a reçu l'approbation unanime du Conseil national. Ils seront publiés dans leur intégralité dans le rapport annuel du Conseil.

2 – Opérations nationales et thématiques régionales : état des lieux et perspectives

Comme constaté dans les avis présentés on assiste à un déploiement d'inventaire thématiques. Il convient de rappeler que ces thématiques sont le produit de mises en place différentes, autant dans la chronologie, dans la gouvernance que dans leurs résultats.

Si plusieurs opérations nationales d'envergure nationale ont été élaborées et accompagnées par la méthodologie depuis les années 1980 toutes n'ont pas aujourd'hui le même traitement. Les opérations sur le patrimoine industriel et celui de la villégiature sont toujours prises en charge et développées par les équipes régionales mais pour le vitrail et l'orfèvrerie, ils demeurent plus diffus.

En revanche, plusieurs thématiques régionales ont pris corps durant ces dernières années. Elles concernent le patrimoine rural mais aussi celui des lycées, des voies navigables et plus récemment des jardins. Ces thématiques ont fait l'objets de plusieurs réunions de groupes de chercheurs travaillant sur les mêmes sujets, en région ou à Paris, dans ce cas organisées par la mission en partenariat avec les régions.

Enfin, il convient de rappeler comment, suite à la loi de décentralisation (loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales dans son article 95) la MIGPC a pu lancer une opération particulière sur le littoral français pour en exprimer au mieux sa spécificité. C'est notamment dans ce cadre que depuis plusieurs années une étude est engagée pour réaliser le vocabulaire sur le littoral.

Les thématiques nationales

- **Patrimoine industriel :**

Suite à la désindustrialisation massive de certaines régions, un inventaire national du patrimoine industriel est lancé depuis 1986. Cette opération d'envergure est menée au sein des services régionaux en charge de l'Inventaire général pour contrer la disparition rapide et irrémédiable des témoignages de l'industrie (bâti, équipements et gestes techniques). Il y a toujours urgence à étudier ce patrimoine qui devient fragile et menacé dès lors qu'il est disqualifié (pour exemple l'ancienne usine d'instruments de mesure Schlumberger en cours de démolition à Besançon).

Cette thématique nationale, dont les données recueillies sont accessibles via les bases nationales du ministère de la Culture, concerne actuellement 9 régions et 21 départements (Haut-Rhin, Calvados...), mobilisant 14 chercheurs dédiés. Plus d'une centaine de publications ont été éditées à ce jour, un « *Cahiers du patrimoine* » étant en préparation sur l'aérospatiale de défense en Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'une « *Images du patrimoine* » sur le Pays Horloger du Doubs.

Cinq nouvelles programmations ont été identifiées à la lecture des rapports annuels des SRI : étude du patrimoine de l'entreprise de pneumatiques Michelin et opération d'urgence sur l'usine de tabacs de Riom (Auvergne-Rhône-Alpes), relance de l'inventaire du patrimoine industriel du Val d'Aubois (Centre-Val de Loire), inventaire des grands moulins et des centrales électriques (Île-de-France), étude du patrimoine lié à l'imprimerie à Limoges (Nouvelle Aquitaine).

- **Vitrail :**

L'étude thématique du vitrail a été engagée depuis 1972. Ce domaine est actuellement piloté par le laboratoire de recherche en histoire de l'art (UMR 8150), unité mixte placée sous la triple tutelle du CNRS Sorbonne Université et du Ministère de la culture, et mobilise à ce jour trois chercheurs, au sein de la « Cellule vitrail » du Centre André Chastel. Cette dernière travaille en collaboration avec les équipes régionales d'Inventaire.

Depuis la mise en place de cette thématique, les volumes des « *Corpus Vitraerum* » dont l'ambition est de couvrir l'ensemble du territoire, ont été publiés régulièrement. La sortie des deux derniers volumes des Corpus est engagée, soutenue par la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel : le tome X sur les vitraux de Poitou-Charentes et d'Aquitaine et le tome XI, dernier de la série, sur les vitraux d'Occitanie et de PACA. La mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, depuis plusieurs années et par les financements de l'accord cadre CNRS/Ministère de la Culture, accompagne les services régionaux pour l'archivage des données recueillies pour l'élaboration des corpus afin de les diffuser sur les bases de données Palissy.

L'étude du vitrail des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, si elle a été partiellement engagée, reste à déployer au sein du laboratoire, mais elle est pour plusieurs régions une thématique privilégiée, notamment en Normandie ou en région Centre Val de Loire, ainsi que nous pouvons le constater dans plusieurs opérations figurant dans les derniers rapports annuels d'activité.

- **Orfèvrerie :**

Cette autre thématique nationale a été mise en place depuis le début des années 80 et a donné lieu à de nombreuses publications ainsi qu'à des travaux sur les poinçons et les orfèvres. La mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel a entrepris de poursuivre les travaux d'archivage de la Garantie de Paris pour la période contemporaine afin de notamment d'enrichir le répertoire des poinçons et orfèvres existant dans les bases du ministère de la culture.

- **Patrimoine de la villégiature**

Depuis 1989 le laboratoire de recherches sur le patrimoine français (UMR 22) a permis de faire émerger cette thématique nationale de la villégiature, l'affichant comme l'un des thèmes prioritaires dans le champ de l'architecture. De nombreuses régions déploient des opérations autant sur le balnéaire, le thermalisme que sur la villégiature des bords de fleuve et la mission de l'Inventaire général se doit de toujours d'animer ce réseau national, depuis qu'il ne figure plus dans les

programmes du Centre Chastel. (cf. « La villégiature : quelle vitalité pour une opération nationale ? », *Rapport annuel 2017 du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel*, p.6, 7).

Les thématiques régionales

Si les thématiques nationales ont été mises en place et fortement encadrées par les équipes au niveau de l'Etat afin d'accompagner les travaux sur le terrain et la réalisation de synthèses et de vocabulaires scientifiques, plusieurs autres thématiques se dégagent au travers des rapports d'activité, des productions de publications et de divers ateliers et journées conduits par les équipes régionales en associant la mission de l'Inventaire général.

- **Inventaire des lycées** : il s'agit d'une thématique nationale à forts enjeux patrimoniaux, du fait des travaux nombreux et réguliers occasionnant la disparition d'un patrimoine spécifique. Cette thématique a pris une réelle ampleur suite à la décentralisation de la compétence Inventaire en régions.
- **Les jardins** : vaste sujet dont la récurrence des dossiers d'inventaire menés depuis des années requiert à nouveau une réflexion régionale associant les différents chercheurs travaillant plus particulièrement le sujet. Ce groupe de travail a débuté en 2018.
- **Voies navigables, voies naviguées** : ce patrimoine de réseau qui a fait l'objet de nombreux travaux d'inventaires et de publications régionales a ces dernières années été accompagné par des journées d'études et des formations pour mieux en cerner la connaissance, autant au niveau des archives, du paysage des équipements. Le patrimoine fluvial a notamment fait l'objet de réflexions en matière de vocabulaire de désignation (thésaurus du génie civil). Le dernier état des lieux mené par la mission de l'Inventaire général lors d'une réunion sur la thématique en 2017 devrait conduire vers une synthèse nationale.
- **L'architecture rurale** : *de facto*, ce patrimoine est l'un des plus abondamment étudiés sur le territoire national et a fait depuis plusieurs années l'objet d'un accompagnement pédagogique privilégié à l'aide de nombreuses formations proposées par l'Etat et accompagnées par la mission de l'Inventaire général aux chercheurs régionaux travaillant sur le sujet. A ce jour et au vu de l'importance du corpus existant, une synthèse nationale serait à envisager. (cf. « Le patrimoine rural. Dix ans d'étude par les services décentralisés (2008-2017) », *Rapport annuel 2017 du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel*, p.7-11).

3 – Actualités du système documentaire de l'Inventaire général avec la mise en route de la nouvelle plateforme ouverte du patrimoine « POP » : questions de

l'avancée du dossier des correspondances de thésaurus et du périmètre de versement.

La plateforme « POP », lancée à l'automne 2018, a vocation à devenir une nouvelle infrastructure pour les données patrimoniales reprenant les 5 bases de données de l'Inventaire (Joconde, Mérimée, Palissy, Mémoire et MNR).

Toujours en construction, son objectif est d'être simple d'accès, de fournir, grâce à un partage total ou partiel en open data, une interface professionnelle de qualité permettant la libre consultation de l'ensemble des ressources textuelles et photographiques du ministère ainsi que leur utilisation par d'autres applications, (services de cartographies, d'excursions, de tourisme...).

Il s'agit également d'élargir le champ des contributeurs (musées, universités...) afin de créer un maillage au sein d'un espace de co-construction de la connaissance large dans lequel les informations produites par les services publics pourront être enrichies (photographies, informations pratiques, calendrier des événements en lien...).

Certaines réflexions sont amorcées telles que la mise en place de focus autour du « patrimoine de la semaine/jour », ou la mise en place d'un mode de classement thématique.

* *

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 17h30.